

SOMMAIRE

- **Dossier : Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS).**
- **SIGil'urba : un outil pour la gestion et l'instruction des dossiers d'urbanisme.**
- **Le France Tour Électrique.**
- **Évolution des entreprises du Groupe SIÉDS.**
- **Les Rencontres du SIÉDS.**

ATTENTION

aux démarchages frauduleux !

Des fraudes sévissent par vague dans le département. Nous recommandons la plus grande vigilance.

Certaines sociétés se disent « partenaire » de SÉOLIS ou elles se font passer pour un agent de la société qui propose des services, comme des boîtiers pour faire des économies d'énergie. Nous recommandons d'être vigilant et de ne pas accepter de rendez-vous. Ces fraudes, très bien organisées, sévissent par vague tout au long de l'année.

Il s'agit de faux démarcheurs qui proposent, après un premier contact par téléphone, de se déplacer à domicile. Il ne faut pas accepter de rendez-vous, ne pas rappeler et ne pas laisser entrer chez soi de personnes qui ne se soient pas correctement présentées.

Pour rappel, SÉOLIS n'utilise pas ce type de moyen pour contacter ses clients et ne mandate pas d'entreprise pour le faire.

Les fraudes peuvent prendre d'autres formes comme celle de faux courriers.

ÉDITO



Chères lectrices, chers lecteurs,

Face aux nombreuses exigences réglementaires qui nous imposent réactivité et créativité, le SIÉDS continue à être acteur sur le territoire des Deux-Sèvres. Il aide et accompagne de façon homogène l'ensemble des communes adhérentes.

La loi Alur et la réglementation liée à la réforme DT-DICT notamment, imposent aux communes des contraintes qui peuvent être lourdes à gérer.

C'est pourquoi le SIÉDS s'investit pour leur offrir des procédés simplifiés et un accompagnement adapté.

La création du SIGil'urba, outil pour la gestion et l'instruction des dossiers d'urbanisme, est un exemple de notre implication en faveur des communes.

Et dans le cadre de la réforme DT-DICT, qui oblige à fournir en précision centimétrique les réseaux ainsi que les fonds de plan qui les accompagnent, les élus du SIÉDS ont décidé de réaliser une expérimentation avec un levé LiDAR, une technologie très innovante que vous pourrez découvrir dans le dossier de ce nouveau numéro de la lettre Dynamots.

Dans le prolongement de notre action en faveur des transports éco-responsables, SÉOLIS continue à déployer le réseau AlterBase qui va être complété de 10 bornes rapides au cours de l'année 2018.

A découvrir également dans ce numéro, un bilan des Rencontres du SIÉDS qui se sont déroulées en octobre, un point sur le nouveau GRD, dit complet et une alerte sur les fraudes.

Je vous souhaite à toutes et à tous, une bonne lecture et une excellente fin d'année 2017.



DOSSIER

Dans le contexte de la réglementation liée à la Réforme des Déclarations de Travaux (DT) et des Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) applicable aux travaux à proximité de réseaux sensibles, les fonds de plan devront être fournis en précision centimétrique à l'échéance 2019 pour les communes urbaines, et à l'échéance 2026 pour les autres communes.

Cette réforme a pour but d'améliorer la connaissance cartographique des réseaux aériens et souterrains afin de prévenir la sécurité des personnes et des biens lors de travaux.

PLAN DE CORPS DE RUE SIMPLIFIÉ (PCRS)

Pourquoi ?

Chaque année en France, lors de travaux, plusieurs milliers de réseaux sont endommagés, générant des perturbations sur les réseaux et des accidents graves, certaines fois mortels. En causes, des fonds de plan d'origines multiples, de qualité et de précision inégales, et une couverture du territoire hétérogène.

Depuis 2012, la réforme « anti-endommagement des réseaux », dite des DT-DICT, a fait évoluer la réglementation pour renforcer la sécurité lors de la réalisation de travaux à proximité des réseaux, avec entre autres la mise en place d'un Guichet unique, la modification des procédures, un meilleur géoréférencement des réseaux et des responsabilités rééquilibrées entre les acteurs concernés.

Qu'est-ce que le PCRS ?

PCRS : acronyme de Plan Corps de Rue Simplifié



Il s'agit donc bien d'un **PLAN**, c'est-à-dire d'une représentation en 2 dimensions d'une portion de territoire.

Corps de Rue : on ne s'intéresse qu'à l'espace public, les propriétés privées sont donc exclues. L'espace public est en majorité constitué par de la voirie.

Simplifié : parce que le PCRS ne répertorie que certains objets stables et identifiables de la voirie. Il est possible d'y ajouter les affleurants et le patrimoine communal.

Quels enjeux ?

Une localisation précise des réseaux.

Les réseaux sensibles doivent être localisés avec une classe de précision A, soit un levé terrain à 10 cm.

Réseaux sensibles pour la sécurité

Gaz, électricité, éclairage public,...

Autres réseaux non sensibles pour la sécurité

Communications électroniques, eau potable et assainissement

Les réseaux sensibles en classe B ou C doivent faire l'objet d'investigations complémentaires pour être en classe A (à la charge du maître d'ouvrage et/ou du gestionnaire de réseaux). Tout réseau neuf doit être localisé en classe A.

Échéances

- **Au 01/01/2019** dans les unités urbaines (au sens de l'Insee : communes de plus de 2 000 habitants et continuité du bâti)
- **Au 01/01/2026** pour toutes les communes, urbaines ou rurales.

L'action du SIEDS pour le Département

C'est dans ce cadre que le SIEDS, en tant que premier gestionnaire de réseaux du département et à travers sa compétence Système d'Information Géographique d'intérêt local (SIGil), a proposé la mise en place d'un groupe de travail départemental sur cette thématique avec les collectivités et gestionnaires de réseaux intéressés. Les élus du SIEDS ont décidé de réaliser une expérimentation avec un levé terrestre LiDAR (télédétection par laser).



Les objectifs du SIEDS

- Améliorer la précision du repérage des réseaux pour éviter les accidents.
- Partager un fond de plan unique.
- Mutualiser les coûts de collecte des informations pour chacun des acteurs.
- Fiabiliser les échanges d'informations entre les acteurs.

L'expérimentation en Deux-Sèvres

Magné et Brie ont été retenues comme communes test. Du 4 au 8 septembre 2017, un véhicule de la société GEOSAT, missionné par le SIEDS, a sillonné les rues de ces deux communes afin de procéder au relevé de la voirie.

Le SIEDS a invité les élus et les membres du groupe de travail pour une présentation sur le terrain du véhicule et de cette technologie innovante.

GÉRÉDIS
Deux-Sèvres

L'intérêt pour les gestionnaires de réseaux

Dans le cadre de la réglementation anti-endommagement des réseaux, l'enjeu pour GÉRÉDIS est de fournir des plans de précision centrimétrique de localisation de ses réseaux, notamment en réponse aux DT et DICT.

Cette démarche nécessite trois phases et s'inscrit dans le cadre d'un projet structurant sur plusieurs années :

- une phase d'acquisition du fond de plan centimétrique PCRS en coopération avec le SIEDS et d'autres gestionnaires de réseau et collectivités.
- une phase de vectorisation des données (reprise des plans papier ou scannés en version numérique).
- des opérations de recalage de réseau par des moyens de détection de nos ouvrages associés à de la géodétection.

> L'ensemble de ce projet permettra la transformation des données cartographiques de GÉRÉDIS en classe de précision conforme à la réglementation en vigueur à l'horizon 2026.



La technologie LiDAR

Une méthode innovante. Cette technologie permet de représenter topographiquement en trois dimensions l'environnement urbain grâce à un système laser monté sur un véhicule. L'ensemble des points 3D relevés (jusqu'à 400 000/seconde) à l'aide de deux scanners, permet d'obtenir une multitude de détails au niveau du sol et des éléments de surface, et ce sur tout type de route, sans gêner le trafic, à une vitesse pouvant aller jusqu'à 90 km/h.

UN OUTIL NOVATEUR EN FRANCE

CRÉÉ POUR LA GESTION ET L'INSTRUCTION DES DOSSIERS D'URBANISME

Le SIGil'urba est un outil collaboratif au services des communes. La loi, pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (Alur), modifie les procédures d'urbanisme. Cette réforme impacte les communes et les intercommunalités sur l'organisation, les compétences et les moyens techniques (outils informatiques).

Un outil simple, efficace et partagé

Le SIEDS a innové pour accompagner les communes dans la nouvelle réglementation en développant une plateforme en ligne dédiée à toutes les communes et intercommunalités adhérentes au SIGil pour la gestion et l'instruction des dossiers d'information et d'autorisation du droit des sols.

Cet outil de gestion des documents d'urbanisme, en lien avec les opérateurs de réseaux tels que GÉRÉDIS et la Direction Départementale des Territoires (DDT), permet l'échange de documents dématérialisés, la consultation des opérateurs de réseaux et la cartographie en lien avec le SIGil des dossiers déposés.

Le SIEDS assure des sessions d'utilisation de l'outil SIGil'urba. Le service SIGil a formé plus de 150 communes, 5 intercommunalités et 13 gestionnaires de réseau.

Découvrez la vidéo de la présentation du SIGil'urba sur www.sieds.fr, rubrique « Actualités ».



Session d'utilisation de l'outil SIGil'urba

LES UTILISATEURS



150
communes



6 syndicats
d'eau potable



5
intercommunalités



6 gestionnaires
d'assainissement



1 service
de l'État - DDT



1 gestionnaire
d'électricité

Les avantages du SIGil'urba



Faciliter les échanges



Interaction entre les dossiers
et la cartographie



Contrôler et suivre les dossiers,
stocker les données



Gains de temps et d'argent

SÉOLIS et le SIEDS étaient partenaires de la troisième édition du France Tour Électrique. Ce tour a pour objectif de démontrer la capacité d'itinérance du véhicule électrique et d'en prouver ainsi la crédibilité. À ce titre, un équipage SIEDS-SÉOLIS a été engagé à bord d'une Nissan Leaf.

LE FRANCE TOUR ÉLECTRIQUE

Le tour 2017 s'est effectué sur un parcours de près de 1 500 km sur 4 jours, sur quelques belles routes de France, celles qui tournent, qui montent et qui descendent, le tout dans de magnifiques paysages : le Lubéron, les Gorges de l'Ardèche, le Pilat, le Morvan, le Marais Poitevin...

Chaque étape fut l'occasion pour les Syndicats d'énergie partenaires de présenter leur programme d'**implantation de bornes de recharges rapides, indispensable à la mobilité électrique sur de grandes distances.**

Le 13 octobre, SÉOLIS a accueilli une étape du Tour. Ce fut l'occasion d'inaugurer les nouvelles bornes rapides du réseau AlterBase, déployées sur le territoire d'ici juin 2018. Grâce à elles, il sera possible, en Deux-Sèvres, de **recharger son véhicule électrique en 30 minutes.** Les bornes rapides, destinées aux plus longues distances, viendront ainsi compléter l'utilisation des bornes accélérées, mieux adaptées aux moyennes distances.



La conception choisie propose deux charges rapides simultanées, un bénéfice réel pour les futurs utilisateurs. Ces bornes sont fabriquées par DBT, fabricant français, leader européen des bornes de recharge rapide pour véhicules électriques.

Le choix des emplacements, stratégique, se fait en coordination avec le Conseil Départemental, avec les Communautés de communes, avec les Communes et avec les propriétaires/aménageurs de zones commerciales. Le déploiement des bornes sera fonction de la signature des conventions avec les communes (Bressuire, Niort, Châtillon-sur-Thouet, Limalonges, Thouars, Bessines, Saint-Maixent, Mauléon), ou avec des aménageurs privés (notamment pour les zones d'activités ou pour les zones commerciales).

Les axes routiers importants seront maillés : la Nationale 10, les axes Nantes-Poitiers, Saumur-Niort, Limoges-La Rochelle, Poitiers-La Roche-sur-Yon. Les zones d'activités sont également des emplacements stratégiques pour les bornes électriques.

Le déploiement de ce réseau s'accompagne d'une démarche visant l'**interopérabilité** et l'**organisation de l'itinérance électrique** des abonnés. En matière d'itinérance entrante, 6 opérateurs sont désormais compatibles avec le réseau AlterBase via la plateforme GIREVE.

L'itinérance sortante est également à l'étude et devrait être effective en 2018. Grâce au système de gestion AlterBase proposé par SÉOLIS, les abonnés pourront ainsi librement circuler d'un territoire à l'autre, sur l'ensemble des départements limitrophes.



Philippe DUTRUC, Président du Directoire de SÉOLIS, et Jacques BROSSARD, Président du SIEDS, dévoilent la nouvelle borne de recharge rapide

ÉVOLUTION DES ENTREPRISES DU GROUPE SIEDS



L'organisation de SÉOLIS et de GÉRÉDIS a évolué au 1^{er} juillet 2017.

Pour accomplir ses missions de Gestionnaire de Réseau de Distribution d'électricité (GRD), GÉRÉDIS confiait la réalisation matérielle d'une partie des interventions à SÉOLIS, sa maison-mère, qui agissait en tant qu'opérateur technique. Pour se conformer aux dispositions du code de l'énergie, GÉRÉDIS a fait

évoluer son organisation en GRD dit « complet », en internalisant les prestations techniques liées aux opérations de construction, exploitation, entretien et maintenance des réseaux.

Dans le respect de ses missions de service public, GÉRÉDIS continue de garantir à plus de 150 000 usagers en Deux-Sèvres une alimentation électrique de qualité, et de maintenir et de développer un réseau de distribution de plus de 13 500 km sur notre territoire.

LES RENCONTRES DU SIEDS

Du 9 au 19 octobre, le SIEDS a organisé quatre journées d'information à destination des décideurs territoriaux (délégués du SIEDS, communes, intercommunalités...) et de leurs agents (secrétaires de mairie, techniciens...).

Ces réunions, nommées « Les Rencontres du SIEDS », se sont déroulées de 10h à 15h en plusieurs lieux du département afin d'en favoriser la proximité et de faciliter l'accès pour tous.

Le SIEDS et ses principales entreprises SÉOLIS, 3D ÉNERGIES et GÉRÉDIS, se sont rendus le :

- **Lundi 9 octobre à Secondigny,**
- **Mardi 10 octobre à St Georges-de-Noisné,**
- **Lundi 16 octobre à Périgné,**
- **Jeudi 19 octobre à Geay.**

Près de 200 personnes ont assisté à ces journées d'information dont l'objectif était de présenter les activités des différentes entreprises du Groupe SIEDS.

La journée débutait par une table ronde composée des quatre directeurs et d'un animateur sur le thème de : « **L'importance et le rôle des filiales du groupe SIEDS dans l'équilibre du modèle économique en place** » avec comme sujets principaux abordés, la présentation du Groupe SIEDS ; l'importance de SÉOLIS et de ses filiales ; le réseau, partenaire du développement du territoire, l'éolien, le circuit court de l'énergie !



Puis les invités ont pu assister à deux ateliers pratiques :

- **Atelier 1 :** Les aides financières et les offres de services à destination des communes.
- **Atelier 2 :** Procédures d'urbanisme : mutualisation, solidarité et équilibre territorial.

Chaque présentation était suivie du jeu des questions/réponses. Un espace exposition et un espace questions étaient tenus par des conseillers spécialisés pour renseigner et répondre aux interrogations.

Dans le cadre de ses actions sur le développement durable, le SIEDS a proposé aux invités de compenser leurs émissions de CO₂ produites lors de leurs trajets pour venir aux Rencontres du SIEDS en plantant un arbre virtuel. Grâce à cette action, les participants sont devenus acteurs d'une reforestation solidaire et durable. Dans un deuxième temps, les arbres seront plantés par une association locale dans le sud des Deux-Sèvres ou au Sénégal, selon le choix des contributeurs.